



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



PERFORMANT ET RESPONSABLE EN PACA – déclaration d'engagement du chef d'entreprise -

Les pouvoirs publics et le monde économique s'engagent pour une économie performante et responsable en PACA

Par l'aventure que constituent la création et le développement d'une entreprise, par les risques et la créativité que cela implique, les chefs d'entreprise constituent un maillon essentiel de la richesse et du rayonnement de notre région. Etre chef d'entreprise, c'est, avec ses collaborateurs, être conscient de sa responsabilité, de l'impact de ses décisions sur le développement de son entreprise mais aussi sur la vie des hommes et des femmes, sur son environnement naturel et sur son territoire. Depuis quelques années maintenant, de grandes institutions internationales, la commission européenne, le monde économique soutiennent le principe d'une entreprise consciente des effets qu'elle exerce sur la société et soucieuse de les prendre en compte.

Le pari que font la Région, l'Etat, l'ADEME et la CCI de PACA est celui que performance et responsabilité vont de pair, que le renforcement d'un tissu économique capable de relever les défis de la concurrence mondiale et de la crise actuelle passe par l'intégration croissante des principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Etre conscient de sa responsabilité vis-à-vis de son territoire, comprendre que son entreprise est partie prenante d'un écosystème naturel et humain, ne doit pas être perçu comme l'intégration de nouvelles contraintes mais au contraire permettre l'identification de nouvelles opportunités.

Ainsi, la RSE constitue, par les valeurs qu'elle porte, un levier de réconciliation du citoyen et de l'entreprise mais également un moyen de renforcer la compétitivité des entreprises à moyen terme:

- Par l'anticipation des évolutions du marché liées par exemple à la pénurie de certaines matières premières.
- Par la rencontre des attentes de plus en plus exigeantes des clients sur ce volet.
- Par l'intégration plus facile des évolutions de la législation existante notamment dans le domaine de l'environnement (grenelle de l'environnement, directives européennes...).
- Par l'élévation de la performance de l'entreprise à travers un management des ressources humaines plus efficient, parce qu'il implique les collaborateurs, et une amélioration des conditions de travail.

En ce sens, la RSE appliquée aux PME représente un levier pour l'innovation et le développement au service d'une compétitivité à moyen terme de l'activité économique .

Pour ces raisons, la Région, l'Etat, l'ADEME et la CCI Régionale proposent de soutenir les entreprises de PACA qui souhaitent faire l'effort de s'engager dans une démarche d'intégration de la RSE.

Engagement du chef d'entreprise

Le chef d'entreprise en signant cette déclaration s'engage pour une durée de deux ans à développer la Responsabilité sociétale de son entreprise :

- en construisant un plan d'action identifiant les aspects sur lesquels l'entreprise s'engage à progresser ainsi qu'un agenda.
- En se donnant les moyens de réaliser les objectifs qu'il se sera fixé
- En faisant un point annuel avec sa CCIT ou son PRIDES sur les progrès réalisés

La Région, la CCI régionale, l'Etat et l'ADEME s'engagent aux côtés du chef d'entreprise et des collaborateurs :

- en lui apportant un appui dans sa démarche d'intégration de la RSE (aides publiques relatives à cette thématique)
- en lui permettant d'adhérer à une communauté d'entreprises engagées dans la RSE
- en lui permettant d'afficher sur ses documents de communication la marque « Performant et Responsable en PACA »¹.

Signature du chef d'entreprise

¹ Si il était avéré que l'entreprise ne respectait pas la réglementation en vigueur, le droit d'afficher la marque « Performant et Responsable en PACA » lui serait retiré.

Le parcours « Performant et Responsable en paca »'

Performant et Responsable ?

Le parcours « Performant et Responsable en PACA » est une initiative de la Région PACA, de l'ADEME, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de PACA et de l'Etat (DIRECCTE et DREAL). Ce parcours a pour ambition de permettre aux TPE et PME de Provence Alpes Côte d'Azur d'améliorer leur efficacité économique en prenant en compte leurs impacts sur l'environnement naturel ainsi que sur les hommes et les femmes de nos territoires (impacts sociétaux). Le pari que font les partenaires à l'origine de ce parcours est que responsabilité et performance durable vont de pair.

Que propose le parcours performant et responsable en PACA ?

Une gamme d'outils pouvant répondre aux besoins des entreprises, quel que soit leur niveau de prise en compte de leurs impacts environnementaux et sociétaux, qu'elles soient en pointe sur cette thématique ou au contraire qu'elles commencent seulement à s'en préoccuper. Quatre grandes catégories de besoins sont couvertes par l'offre de service du parcours :

1. Mieux comprendre le lien entre performance économique durable et Responsabilité Sociétale des Entreprises

- Des sessions gratuites de sensibilisation et de formation à la RSE sont régulièrement organisées (un agenda est disponible sur le portailrse.com).
- Le portail rsepaca.com présente toute l'actualité de la RSE dans notre région.

2. *Savoir où j'en suis et manière de performance et de responsabilité et m'engager à progresser*

- Le portail monentreprisesresponsable.net vous permet en moins de 8 minutes d'autoévaluer la performance durable de votre entreprise.
- Une visite RSE (1/2 journée) réalisée gratuitement par un conseiller entreprise de votre CCI ou de votre PRIDES vous permettra de faire le point sur vos pratiques en matière de RSE et de construire une première trame de plan d'action.

3. Etre accompagné dans mon projet Performant et Responsable

- L'appui d'un référent sur les questions de RSE au sein de votre CCI ou de votre PRIDES vous sera proposé.
- Vous pourrez bénéficier, sur une gamme très large de thématiques, d'un droit de tirage de trois jours de conseil, réalisés par des bureaux d'étude spécialisés et pris en charge à 70% par la Région.

- Vous ferez partie d'une communauté d'entreprises engagées dans la RSE et pourrez participer gratuitement à des séances d'échange de pratiques animées par des experts.
- Vous pourrez adhérer au Club RSE PACA et bénéficier avec d'autres entreprises, au cours de réunions régulières, d'interventions des meilleurs spécialistes de cette thématique.

4. Voir mes engagements et mes efforts reconnus

- Vous pourrez afficher sur vos documents de communication votre engagement dans le parcours « Performant et Responsable en PACA ».
- Votre parcours vous préparera à candidater aux trophées de la RSE, organisés chaque année et valorisant les entreprises de notre région exemplaires en matière de RSE.